



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-58503>

Département(s) de publication : **59, 62**

Annonce n° **24-58503**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : RESIDENCE HENRI BOUCHERY

Correspondant : MME DEVOS HELENE, DIRECTRICE

Adresse : 37 rue VICTOR VIGNERON, 59930 LA CHAPELLE D ARMENTIERES

Coordonnées :

Téléphone : 0320103737

Télécopieur : 0320103738

Courriel : direction@ehpadlca.fr

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.klecoon.com>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : La présente consultation concerne : CONSTRUCTION D'UN EHPAD Regroupement des EHPAD Publics Autonomes de Erquighem Lys et La Chapelle d'Armentières sur la commune de La Chapelle d'Armentières. le futur établissement regroupe 106 chambres. Le Maître d'ouvrage est représenté par Madame Hélène DEVOS, Directrice. Lieu(x) d'exécution : Rue Léon Beauchamp 59930 LA CHAPELLE-D'ARMENTIERES Le montant de l'enveloppe prévisionnelle de travaux est de 16 200 000.00 € HT, valeur avril 2024 Le maître d'ouvrage, dans le cadre de ses engagements face au Développement Durable, a choisi de mettre au service des utilisateurs et des usagers un équipement bénéficiant d'une démarche de Haute Qualité Environnementale. Pour cette raison, un programme environnemental fixant les objectifs à atteindre est intégré au Programme fonctionnel et technique, transmis aux candidats admis à remettre une offre. Il en résulte que le projet s'inscrit dans : ? Une démarche HQE™ sans certification ? Une labellisation Passivhaus Une attention particulière sera par ailleurs portée quant à l'accessibilité du site, à l'intégration de l'équipement dans le projet urbain de la commune.

Lieu d'exécution et de livraison : rue leon beauchamps, 59930 LA CHAPELLE D'ARMENTIERES

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : La procédure de passation utilisée est : le concours restreint. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2125-1 2° et R. 2162-15 à R. 2162-26 du Code de la commande publique. Cette consultation est un concours d'architecture et d'ingénierie sur : Esquisse +,

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Il s'agit d'un marché ordinaire. Le contenu de la mission confiée au titulaire sera : ? En mission de base : ESQ, APS, APD, PC, PRO, ACT, VISA, DET et AOR ? En missions complémentaires : OPC, performances environnementales et énergétiques, coordination SSI.

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

Section 5 - Conditions relative au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 50 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. L'attention des candidats est attirée sur le fait que s'ils veulent renoncer aux bénéfices de l'avance prévue au CCAP, ils doivent le préciser à l'acte d'engagement.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché. Les compétences demandées au sein d'un groupement sont les suivantes : ? Compétence Architecturale justifiée au moins par un architecte DPLG ou équivalent reconnu en application de la Directive Européenne 85.384 CE du 10 juin 1985, ayant des références sur des opérations de moins de 5 ans, avec une parfaite connaissance des marchés publics, obligatoirement mandataire de l'équipe de maîtrise d'œuvre, ? Compétence en études paysagères ? Compétences Techniques générales : en ingénierie d'ouvrage de bâtiment courant couvrant les domaines du génie civil, gros œuvre, second œuvre, fluides, climatiques, électricité (courants forts et faibles) y compris les systèmes de sécurité incendie, ? Compétence en VRD ? Compétence Economie de la construction, couvrant l'ensemble de la conception économique et financière ainsi que la maîtrise complète des coûts d'une opération de bâtiment et de la notion de coût global de l'opération, ? Compétence Cuisine collective. ? Compétence environnementale, pour satisfaire à la mise en œuvre et au suivi des moyens nécessaires à la mise en œuvre d'une démarche environnementale. ? Compétence thermique et énergétique pour satisfaire à la mise en œuvre et au suivi des moyens nécessaires à l'obtention du label Passivhaus. ? Compétence OPC Les membres de l'Equipe constituée sont avertis qu'ils ne peuvent l'être que dans un seul groupement, à l'exception des compétences environnementale, énergétiques, et cuisine qui pourront participer en tant que co-traitants à trois groupements maximums. Le non-respect de cette clause par l'un des co-traitants entraînera l'élimination des groupements où ils figureront.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Document prouvant que le candidat dispose d'une autorisation spécifique ou est membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir, dans leur pays d'origine, le service concerné
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des candidatures : 28/06/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21/05/2024